

Restitution des ateliers du 20 novembre 2014 au Grand Lyon

MISSION INSERTION CULTURE

Présents : 41 personnes

- Vincent Beley, ALLIES MDEF de Lyon
- Myriam Albet, Mission insertion Culture, ALLIES
- Philippe Delpy, Etat, ACSE
- Alain Blum, Grand Lyon
- Alban Derrien, Grand Lyon
- Marc Villarubias, Mission de Coopération Culturelle Ville de Lyon
- Sophie Chanal, Région
- Virginie Lamontagne, Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme
- Karim Tellache, GPV Vénissieux

- Laila Malouane, ALLIES PLIE de Lyon
- Elsa Dufond, référente culture, mission locale Lyon
- Catherine Chaudron, référente santé, citoyenneté, mission locale Lyon
- Marie-Noelle Duboisdendien, Solid'arte
- Marie-Anne Bernard, Mirly Solidarité
- Sophie Madelaine, MDEF pole Gerland
- Muriel Bétend, IFRA
- Hervé Sarizafi, Régie de quartier 124 services
- Magali Maure, Régie de quartier 124 services
- Marie-Eve Peguy, Tremplin Anepa
- Ali Miraoui, ARIEL services
- Marianne Artiga, Espace créateur de Solidarités, St Fons
- Cécile Petit, mission locale, Vénissieux
- Valentine Robin, Solidarités services, Villeurbanne
- Myriem Fahmy, UNIEST
- Nicolas Kaiser, CFEU
- Laure Bourdin, AILOJ Villeurbanne

- Philippe Armand, Cie des petits pas Pour l'Homme
- Elise Courouble, Filigrane
- Athénais Théodossopoulos, Filigrane
- Magdalena Klukowska, Théâtre de l'Iris
- Karine Fage, Epicerie moderne, Feyzin
- Claire Leroy, Subsistances
- Véronique Labeille, Traversant 3
- Martinon Cécile, Auditorium orchestre de Lyon
- Noémie Boudet, musée de la Poste, Paris
- Fanny Jost, le Croiseur
- Marie Evreux, Opéra de Lyon
- Peggy Barral, ENSBA
- Rodriguez Thibault, ISCPA Lyon
- Philippe Jawor, ISCPA Lyon

- Léa Laboureau, ISCPA Lyon

Excusés : 22 personnes

- David Kimelfeld, Grand Lyon
- Frédérique Fouchère, UT69 DIRECCTE
- Charlotte Grosdidier, région Rhône-Alpes
- Adelaïde Ribot, UNIEST, Rillieux-la-Pape
- Françoise Spica, UNIEST, Ville de Bron
- Salima Fivet, Ville de Décines
- Sophie Lacroix, mission de Coopération culturelle, Ville de Lyon
- Gil Laurent, PLIE SOL
- Aurélien Bissiau, ALIS
- Emmanuelle Buffet, ADN services
- Sébastien Scharwath, Mission locale Vaulx-en-Velin
- Cécile Clairet, ADSEA St Priest-Moins
- Sylvie Singh, CEFI
- Awa Touré, REED
- Sara Benayad, CLAJ
- Corinne Radix, Ecole de la 2de chance, Vaulx-en-Velin
- Marjorie Fromentin, Banlieues d'Europe
- Laurent Stripolli, service archéologique Ville de Lyon
- Catherine Bonniot, médiathèque de Moins
- Sophie Onimus Carrias, Musée des Beaux Arts de Lyon
- Cécile Demoncept, Musée des tissus et des arts décoratifs
- Adeline Lépine, MAC

LA PLENIERE : Cadres d'intervention de la Mission Insertion Culture, Etude d'impact 2013 et charte de coopération culturelle

Ouverture par Alain Blum :

Bonjour à tous, et bienvenus au Grand Lyon qui dans un peu plus de 30 jours s'appellera la métropole.

Je tiens tout d'abord à excuser David Kimelfeld, Vice Président au développement économique, à l'emploi et à l'insertion qui avait agendé sa présence au moins en début de réunion et qui a eu un contre temps que nous avons appris il y a deux jours.

La dynamique de cette après-midi s'inscrit dans la dynamique qui a été lancée quand on a fêté les 15 ans de la Mission insertion Culture. Les différents ateliers serviront à alimenter les prochains comités techniques et le comité de pilotage qui devrait se réunir en début d'année et cela nous donnera avec le travail que vous faites là et au quotidien, une façon d'alimenter une décision politique sur l'avenir de la mission et les changements institutionnels qui se profilent.

Myriam Albet : Chargée de mission insertion culture :

Je vais commencer par vous présenter le programme de l'après-midi.

De 14H à 15H, Vincent Beley, directeur d'ALLIES et de la MDEF de Lyon va vous présenter le cadre de la mission afin que tout le monde soit au même niveau d'information. Puis de 15H à 17H ce seront les

ateliers. Nous allons commencer dans la salle d'à côté avec du théâtre forum. Philippe Armand de la Cie des Petits pas Pour L'Homme a concocté ce lundi avec un groupe projet composé de professionnels de l'insertion et d'acteurs culturels, deux saynètes portant sur l'argumentaire culture dans le cadre de l'accompagnement « insertion ». Puis après, vous aurez le choix entre deux ateliers : l'un sur les outils de communication animé par Marianne Artiga de l'espace créateur de solidarités de St Fons, le second sur l'évaluation, animé par Catherine chaudron de la Mission locale de Lyon. Puis on se rejoindra tous à 17H dans cette salle pour faire la restitution des ateliers, ce qui implique que sur chaque atelier, un rapporteur soit désigné pour restituer ce qui ce sera passé dans cet atelier. Nous terminerons par des échanges, une conclusion par Alain Blum et Vincent Beley puis par un verre de l'amitié.

Donc, pour commencer, je laisse la parole à Vincent Beley qui va nous présenter le rôle de la MIC.

Vincent Beley :

Bonjour à tous, je suis Vincent Beley, directeur de la MDEF de Lyon et d'ALLIES PLIE de Lyon qui porte depuis 1998 cette mission insertion culture. Il m'a été demandé de rappeler le cadre d'intervention de la mission, je pense que beaucoup ici le connaissent mais il est important de le rappeler en introduction. La Mission insertion Culture, c'est une mission qui s'articule autour de trois fonctions : Animation des partenariats entre acteurs culturels, artistiques et de l'insertion, ingénierie de projets : de l'étude de faisabilité à l'évaluation finale. Et là on me demande d'insister sur l'évaluation finale, sur le fait que la Mission insertion Culture, même si elle ne participe pas au montage de l'action est aussi attendue par les financeurs pour évaluer les actions. Elle a donc un rôle tout à fait sympathique d'enquiquiner les acteurs sur des grilles d'évaluation mais c'est extrêmement important, car elle est aussi payée pour cela. Mais je crois que les réponses à ces questionnaires qui ont été travaillés avec vous augmentent. La MIC a aussi pour rôle l'essaimage des bonnes pratiques et la valorisation des actions. A ce titre, il y a un film qui va illustrer nos propos, il y a eu pas mal de **plaquettes qui ont été réalisées, qu'il faudra peut-être réactualiser avec le nouvel exécutif du Grand Lyon**, et qui servent à expliciter cette mission.

Les publics cibles sont les mêmes que quand on a écrit le référentiel sur les clauses d'insertion sur les marchés publics, avec la Région, l'Etat, la Ville de Lyon et le Grand Lyon, à savoir : les participants des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi, les Demandeurs d'Emploi Longue Durée, les jeunes inscrits dans les Missions Locales, les bénéficiaires du RSA, les travailleurs handicapés, les personnes en situation d'exclusion issues d'un territoire inscrit dans la géographie prioritaire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, et enfin les personnes en situation d'exclusion, non inscrites dans un dispositif. C'est donc une définition assez large. Je voudrais juste préciser que cela, c'est une définition qui est valable pour une durée de trois ans, sachant que le cadre d'intervention de la Mission insertion Culture s'arrête au 31 décembre 2014. On va redéfinir un nouveau cadre. Après, chaque financeur, il est bon de le rappeler, peut demander des précisions sur ces publics. Et il faut savoir que cette mission est financée sur des crédits politique de la ville, et donc par exemple cette année, la région a insisté pour que les publics bénéficiaires de la MIC soient à 40% des jeunes et pour l'Etat, des habitants en territoire prioritaires à 50%. Donc c'est un sujet qui est à rediscuter à chaque fois. J'y reviendrais quand on abordera le cadre financier.

Les supports artistiques et culturels qui sont utilisés ont beaucoup évolué. En 1998, on est parti du Défilé de la Biennale de la Danse, c'était le support principal, aujourd'hui, Myriam le rappelle, c'est une douzaine de supports différents qui sont utilisés : Costumerie, cinéma, photographie, archéologie préventive, danse, théâtre, cirque, écriture, poésie, slam, musique, chant, arts plastiques, balade culturelle urbaine... On nous demande de multiplier les supports culturels et artistiques mais ils ont été déjà énormément développés en 15 ans et beaucoup ces dernières années.

Enfin, quand on dit Mission insertion culture, on ne sait jamais exactement de quoi on parle, il est bon de rappeler que **c'est 4 types d'actions : des sorties en collectif, des médiations culturelles, des ateliers de pratique** et enfin le **volet RH**, c'est-à-dire faire en sorte que les acteurs culturels embauchent, proposent des rencontres métier etc. pour des publics en insertion. Donc on a trois exemples à vous diffuser.

Un exemple de sorties en collectif grâce au partenariat créé dans le cadre du volet insertion de la Charte de Coopération Culturelle Ville de Lyon que Marc Villarubias explicitera et le financement de la fondation Total, des visites guidées de l'exposition Delubac au Musée des Beaux Arts sont proposées à des groupes constitués par des structures d'insertion. Ceci constitue un exemple parmi tant d'autres de ce qu'on entend par sortie en collectif.

Ce qu'on entend par « médiation culturelle », c'est notamment avec les missions locales depuis 2011, des visites de structures, des rencontres avec des équipes artistiques etc. Catherine Chaudron de la Mission locale de Lyon est dans la salle et peut illustrer encore mieux que moi ce qu'est ce type d'action.

Catherine Chaudron, Mission locale de Lyon

En exemple, on peut citer par exemple ce que nous avons fait hier. Des jeunes ont participé à une action de médiation au service archéologique de la Ville de Lyon animée par Laurent Strippoli en présence de Myriam et de nos référentes vie sociale et culture. 10 jeunes ont pu participer, découvrir le service archéologique, les métiers liés à l'archéologie. Et suite à ce « goûter archéo », 2 jeunes ont pu effectuer des demandes de stage. On propose ce type de sortie une fois ou deux fois par mois. **Ce qui est intéressant avec la Mission insertion Culture, c'est qu'on peut travailler à deux niveaux, au niveau de la mission locale de Lyon et au niveau des missions locales du département du Rhône, on a des projets inter missions locales aussi. Cela permet aux jeunes de découvrir la culture et sans le biais de la Mission insertion Culture, je ne suis pas certaine qu'on est le temps nécessaire à la mise en place de ce type de projet.**

Vincent Beley

Troisième type d'actions, ce sont les ateliers de pratique artistique et les participations à des processus de création. On peut citer les 12 places gratuites mise à disposition pour des participants PLIE de Lyon aux ateliers de pratique plastique amateur de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts. Des ateliers dans le cadre du Défilé de la Biennale de la Danse, des découvertes instrumentales à l'auditorium de Lyon. Bref, c'est un ensemble d'actions qui contribuent selon nous, à mobiliser les personnes en difficultés d'insertion et à leur apporter des actions différentes que les actions classiques portées par les structures d'insertion. Cette mission effectue une évaluation. C'est vrai que nous, acteurs de l'emploi, quand on nous dit, « la culture, pourquoi vous développez des actions ? » clairement, **depuis 15 ans, on est persuadés et on y tient, que la culture est extrêmement importante dans le parcours des personnes. Et qu'on arrive à mobiliser des personnes sur des actions « culture », des personnes qu'on n'arrive pas du tout à mobiliser sur des actions classiques d'insertion ou de formation.**

Le quatrième type d'action, c'est le volet Ressources Humaines, ce sont des CDD par exemple dans le cadre de la Biennale d'Art Contemporain, du festival Nuits Sonores, du festival KARAVEL de POLE PIK de Bron, au théâtre des célestins et à l'auditorium pour des agents d'accueil etc. c'est aussi la découverte de métiers. C'est du bénévolat, des stages, des Evaluation en Milieu de Travail. Ceci est permis notamment grâce à la Charte de Coopération Culturelle et grâce à la signature par 8 institutions culturelles importantes de la Ville de Lyon de la charte « 100 entreprises pour l'emploi » de la Maison de

l'Emploi qui demande à chaque employeur, notamment ceux de la culture, de valoriser ses métiers, de proposer des périodes d'immersion dans son entreprise.

Pour terminer, je rappellerai, cocorico, c'est le modèle lyonnais, les élus aiment le rappeler, au sens large de Lyon, que c'est une mission unique en France. On est bien sûr pas les seuls à s'intéresser au lien culture et insertion, mais **cette mission d'ingénierie et d'appui aux acteurs culturels et artistiques et aux acteurs de l'insertion, est effectivement unique en France.**

Elle est financée depuis le début, ou presque, par la Ville de Lyon qui en a été à l'initiative en 1998, mais très vite rejointe par le Grand Lyon qui a considéré que cette mission avait un intérêt d'agglomération, et probablement demain, un intérêt métropolitain, l'Etat, la Région et, c'est moins vrai cette année, mais cela l'a été par le passé et on l'espère demain, sur des fonds européens.

Sachez que cette après-midi se construit dans la suite des ateliers MIC, qui prend en compte l'avis des acteurs, et l'avis des financeurs membres des comités techniques qui se déroulent 2/3 fois par an et de pilotage. Ces comités précisent les objectifs à atteindre et suivent le bon déroulement de la mission. Donc Myriam n'agit pas seule, elle est accompagnée, soutenue par tous ces représentants.

Un film va maintenant illustrer cette présentation.

Myriam Albet, MIC

J'espère que cela vous aura éclairés concernant le type d'actions que nous pouvons monter. Je voulais juste rappeler avant de nous lancer dans la restitution de l'étude d'impact, le pourquoi de ces ateliers.

En fait cela fait suite à une démarche lancée dès 2008 par l'ancienne chargée de mission, Emmanuelle Barbier Maitre, qui avait organisé une journée de capitalisation au Grand Lyon qui avait mis en lumière qu'il y avait encore fort à faire pour travailler sur les représentations réciproques des acteurs, notamment pour que les acteurs culturels comprennent les contraintes de l'insertion. En 2011 avec le cabinet REFLECT et la chef de projet CUCS des pentes de la Croix-Rousse, on a lancé un accompagnement formatif « mieux mobiliser sur des actions « culture » sans discriminer », où nous avons travaillé à égalité, acteurs culturels, acteurs de l'insertion et participants aux actions. Et de là sont sorties des pistes de travail sur lesquelles je travaille depuis 4 ans. Outre le fait que nous avons travaillé avec le Grand sur des outils de communication (plaquette, monographies, films), on a lancé des actions de formation, dans le langage PLIE on appelle cela des « pôles de compétences », afin de montrer aux acteurs de l'insertion combien cela peut être des fois facile de monter des actions en faisant appel à la MIC. Même si la co-construction reste un objectif, compte tenu du temps disponible dans l'insertion pour monter des actions, comme le disait Catherine de la Mission locale de Lyon, il est important que je puisse continuer à faire cet intermédiaire. Nous faisons également chaque année des restitutions publiques de l'étude d'impact.

Avec Philippe Armand de la Compagnie « petits pas pour l'homme », on a aussi multiplié les séances de théâtre forum pour travailler sur l'argumentaire culture car on se rend bien compte qu'il y a une difficulté pour un conseiller en insertion de parler « culture ». Certains ne savent pas encore bien s'y prendre, la demande exprimée est l'emploi, la formation, répondre atelier théâtre. Il est certain qu'il y a des choses à travailler en termes d'argumentaire.

Il faut savoir aussi que de plus en plus la mission est connue au-delà des frontières du Grand Lyon. On est ainsi ravi d'accueillir aujourd'hui le musée de la Poste de Paris. Il y a eu plusieurs demandes aussi d'intervention comme par exemple l'animation d'un atelier évaluation à Munich en 2013 à la demande de

Banlieues d'Europe. Il y a très peu de travaux d'évaluation qui sont effectués concernant « culture et insertion ».

Dans le cadre de cette démarche, ont également été organisés l'an passé au Grand Lyon les 15 ans de la Mission, anniversaire qui a réuni plus de 120 personnes ce qui démontre l'intérêt des acteurs pour cette thématique. Lors de cet anniversaire, un jeu interactif a réuni 64 participants, environ moitié moitié insertion et culture, et les résultats montraient que, quelque soient les acteurs, pour eux les actions culture étaient surtout importantes pour la sociabilité, l'amélioration de la confiance en soi, de l'estime de soi et savoirs-être. Ce sont vraiment les premiers items qui sont ressortis pour les acteurs et on verra avec l'étude d'impact, que nous sommes bien sur ces items là. **90% ont dit que le support culturel devait être prioritaire pour l'insertion ce qui atteste d'une forte implication, mais 80% pensent que ce levier n'est pas suffisamment mobilisé du fait 1 de manque de financement, par manque de temps** aussi car les intermédiaires de l'emploi sont confrontés à une forte pression sur la sortie positive soit un accès à l'emploi de plus de 6 mois ou à la formation qualifiante. Donc, ils vont stratégiquement plus passer de temps sur leurs objectifs premiers, la mise à l'emploi, leur financements étant beaucoup liés aux résultats en termes de sortie positive. Et donc, même s'il y a une volonté, les acteurs n'ont pas toujours le temps de développer des actions « insertion culture ». **38% ont encore des problématiques de représentation. Ils parlent d'élites culturelles, qui ne sont pas dans la réalité. Et 30%, manque de formation et aussi d'appui hiérarchique.** C'est-à-dire que des conseillers peuvent avoir envie de se lancer sur le volet culturel mais sans véritable validation de sa direction, cela va être compliqué. 68% espèrent que la MIC puisse accompagner leurs initiatives. **On demande surtout à la mission, à 90% d'aider en termes de formation, d'où les ateliers aujourd'hui. 89% ont demandé une ligne financière pour la MIC.** Vous savez tous que je n'ai pas de ligne financière hormis sur la Ville de Lyon où nous finançons dans le cadre du FSE PLIE, du CUCS et de la ligne insertion de Mme Condemine, « culture pour tous » pour faire un travail spécifique en direction de l'insertion mais aussi le tremplin anepa, l'IFRA et MIRLY SOLIDARITE afin de mener des actions sur différents territoires lyonnais. Tous les territoires classés en politique de la Ville sont ainsi impactés. Mais en dehors de la Ville de Lyon, la MIC ne dispose pas de financements. Outre l'appui en montage d'actions, un tiers des votants demandent une aide en communication, évaluation et interpellation des politiques. On me demande beaucoup de jouer ce rôle là, de faire remonter les besoins de l'insertion et de la culture vis-à-vis des politiques, une expertise « insertion & culture » et puis aussi d'identifier les publics. En théorie, je ne devrais pas voir les participants aux actions mais étant plutôt quelqu'un de terrain, j'essaie d'aller à leur rencontre sur des « café culture », sorties, lancement d'action... et je leur demande de me faire des demandes, par l'intermédiaire de leur référent, car on aimerait bien construire cette politique publique en partant de leurs demandes.

Je vais donc vous **présenter les grandes lignes de cette étude d'impact** mais le document intégral vous sera transmis par mail et sera aussi consultable sur le site de la MDEF, rubrique « je suis un partenaire ».

Cette étude d'impact ne mesure que les impacts des actions culturelles sur le parcours d'insertion des participants.

On pourrait avoir des grilles qui mesurent l'impact en termes de développement culturel local, les acteurs culturels me demandant souvent : Quel est l'impact des actions sur l'accès à la culture, la pratique culturelle ? Pour l'instant, je ne suis pas en capacité de répondre, nos outils d'évaluation n'étant pas construits pour cela. Peut-être faudra t-il s'y intéresser à l'avenir. Il y a, on le sait, des impacts sur

l'appropriation de l'histoire locale, la parentalité et l'interpénétration des cultures professionnelles de chacun etc.

Au niveau méthodologique, 23 structures d'insertion ont joué le jeu de l'évaluation en 2013, une 50aine de partenaires artistiques et culturels et 20 territoires du Grand Lyon impactés. La mission est aussi intervenue auprès d'opérateurs du Défilé sur Tarare et Valence. Pour Valence, cela a été une guidance par téléphone ce qui n'est pas évident.

Au niveau des participants 2013, on comptabilise 849 personnes, 65% de femmes et 308 résidents CUCS soit 36% des effectifs. En sachant que l'Etat me demande pour 2014 50% de CUCS et que si l'on suit la lettre de Mr Le Prefet Philip Alloncle, il sera demandé en 2015 66% de résident CUCS. Cela va être compliqué en sachant que 40% des quartiers vont sortir de la géographie prioritaire. Avec cette nouvelle géographie, seulement 10% de la population de Grand Lyon métropole résidera en territoire de contrat de Ville, quartiers de veille non inclus.

Concernant la répartition Lyon / Hors Lyon, les lyonnais restent majoritaire. Cela s'explique parce que la Mission dispose de davantage d'outils sur la ville de Lyon que cela soit la charte de coopération culturelle ou le CUCS culture qui permettent de mobiliser plus facilement des structures d'insertion car on a beaucoup d'opportunité d'actions collectives gratuites.

65% des participants ont un bas niveau de qualification à l'exception du public « jeune » qui malgré des diplômes, reste en grandes difficultés pour accéder au premier emploi.

La grande nouveauté en 2013 c'est que pour la première année, le public jeune a été le 1^{er} public de la MIC. 30% des participants sont suivis par des missions locales mais aussi par des éducateurs de prévention ou des organismes de formation dans le cadre des compétences premières. Il y a eu aussi une première expérimentation d'action avec un centre social, la mission locale et les éducateurs de prévention sur le territoire de Vaulx en Velin.

Les freins à l'insertion diagnostiqués sont classiques dans l'insertion. Les personnes souffrent d'un manque d'estime de soi, de confiance en soi, de dynamisme c'est-à-dire qu'ils ne parviennent plus à se lever le matin, à faire des démarches. Et puis pour 1/3, ils ont du mal à définir un projet professionnel. Ils veulent travailler mais quand on leur demande ce qu'ils recherchent ils disent « tout » mais « tout » pour un employeur cela veut souvent dire « rien ». Nous avons aussi des problématiques de mobilité, surtout sur les territoires Hors Lyon.

On remarque des particularités pour les habitants des territoires CUCS qui souffrent beaucoup plus d'isolement que les autres populations. 67%. Les jeunes ont un plus fort déficit d'habiletés sociales donc tout ce qui est fonctionnement dans un collectif de travail : j'arrive à l'heure, je suis fiable, je respecte une hiérarchie, des contraintes, j'ose prendre la parole, je respecte la parole de l'autre. On voit que cette difficulté affecte plus les plus jeunes des participants.

Au niveau de l'impact, il existe pour 69% des participants. L'impact existe principalement sur la maîtrise de la langue française. En sachant que la mesure des impacts est parfois complexe car nous n'avons pas toujours le diagnostic en amont. On voit que les actions ont un impact fort sur la dynamique de parcours, l'estime de soi et la mobilité géographique. Bien évidemment aussi sur les habiletés sociales. L'impact sur le parcours vers l'emploi, on observe que les actions « culture » ont des impacts sur le parcours. Beaucoup, 42% vont poursuivre par d'autres actions de mobilisation travaillant les freins

périphériques comme par exemple des actions « image de soi ». Pour 21% on observe des étapes de mises en situation de travail que cela soit dans le Secteur de l'Insertion par l'Activité Economique ou dans le droit commun. Etapes de recherche d'emploi également c'est-à-dire que les personnes acceptent d'aller en atelier CV, lettre de motivation, ateliers de recherche d'emploi. Pour 16%, on observe des étapes de formation. Pour 10% des participants, on remarque une fin d'accompagnement ou des réorientations vers un dispositif plus adapté (maison des personnes handicapées par exemple). Pour les habitants CUCS qui avaient véritablement des problématiques de dynamique de parcours, on voit que c'est là où les actions Culture ont le plus d'impact sur la dynamique de parcours. Pour les non CUCS, c'est sur la définition du projet professionnel qu'on remarque un impact important.

Un des impacts majeurs est la consolidation du lien avec le référent. La parole se libère car conseillers et participants ont partagé des émotions communes. Et c'est parce qu'ils ont vécu des aventures ensemble que le lien entre eux se consolide. Cela a un impact sur le taux d'abandons. Nous sommes à 10% pour les participants aux actions insertion&culture alors que par exemple, pour des participants PLIE de Lyon on a 30% d'abandon, de rupture. Ce taux de 30% est représentatif du taux d'abandon couramment constaté.

Réactions de l'assemblée :

Mme Peguy – TREMPIN ANEPA : Le souci c'est les quartiers qui sortent de la politique de la ville l'année prochaine donc il faudra que l'on voit comment on compte. Cela c'est quand même un gros soucis.

Vincent Beley – ALLIES MDEF de Lyon

Comment on compte et comment la mission est financée. Faire en sorte que cette mission soit uniquement cantonnée « politique de la ville » et avec une définition extrêmement réduite de la politique de la ville, par exemple sur Lyon on passerait de 18% à 12%, on ne peut pas dire que la Mission Insertion Culture doit être financée uniquement sur ces 12% là. Donc c'est plus une reconfiguration des financements auquel il faut réfléchir ; Mais le sujet est compliqué.

Alain Blum – Grand Lyon

Juste en complément, avec Grand Lyon métropole, il va y avoir une fusion des compétences du conseil général et du Grand Lyon, et donc du coup nous, sur le type de public, on aura sûrement la volonté que la MIC s'intéresse aux bénéficiaires du RSA. On verra comment la maquette financière se construit dans les années à venir mais la politique de la ville est une attente d'un financeur et il y a d'autres attentes qui pourront s'exprimer.

Myriam Albet : S'il n'y a pas d'autres remarques, je vais passer la parole à Marc Villarubias, directeur de la Mission de coopération Culturelle Ville de Lyon pour un point sur les chartes de coopération culturelle.

Marc Villarubias : Directeur de la mission de coopération culturelle ville de Lyon.

Des références à la charte de coopération culturelle ont été effectuées plusieurs fois cette après-midi. Myriam m'a demandé de faire un petit point là dessus. Cette **charte de coopération culturelle** est née dans le cadre plus général du Contrat Urbain de Cohésion sociale. On partage l'idée que les questions culturelles, artistiques, sont importantes et mobilisables sur les territoires classés en politique de la ville ; Elles sont importantes pour le développement des personnes des différentes communautés. Dans la culture, il y a un certain nombre d'opérateurs tout à fait différents : des compagnies, des lieux, des porteurs d'initiatives et des institutions culturelles qui peuvent être nos musées, écoles, théâtres etc. Donc des institutions qui sont financées de manière importante par des moyens publics qui viennent soit de

l'Etat, de la commune, de la région, parfois du département. Donc le principe et l'idée de la charte, c'est de demander aux institutions de se mobiliser, dans le cadre de leurs missions et de leurs financements de droit commun c'est-à-dire sans financements supplémentaires, mais de se mobiliser pour produire des services adaptés aux territoires, aux publics etc. Donc ça, c'est le principe de la charte de coopération culturelle c'est-à-dire une mobilisation des établissements culturels sur leurs ressources propres dans le cadre du volet « culture » de la politique de la ville. **Sur le volet « culture » de la politique de la ville, il y a un enjeu qui est partagé qui est celui de la mobilisation d'un certain nombre de personnes en insertion sur 4 axes. Il y a effectivement la question de l'accès à l'offre culturelle, la question de la médiation, la question RH, la question de la participation à des pratiques régulières ou à des projets.** Donc, ce qu'on demande aux établissements culturels sur Lyon, c'est de faire des propositions d'offres dans ce cadre là, en direction des publics qui nous intéressent. C'est une proposition d'offre qui est importante car cela donne des propositions qui se tiennent. Cela dit, cela ne fonctionne pas tout seul et les institutions culturelles ne seraient pas en capacité toutes seules de porter ce volet là. Il y a bien ce principe de coopération qui est posé. Cela fonctionne que si l'ensemble des partenaires, les acteurs culturels, les structures d'insertion, de formation, celles qui sont référentes de parcours qui accompagnent coopèrent. Sur Lyon, cette charte existe depuis 2004. Il y a plus de 20 institutions qui sont signataires de la charte. Alors j'ai repris quelques chiffres. **Sur la première charte, en 2004/2006, on avait 13 institutions qui étaient positionnées sur des questions « culture insertion », en 2007/2010, on avait 14 établissements positionnés et sur celle en cours 2012/2015, on a 18 institutions lyonnaises mobilisées sur des questions culture&insertion.** Cela veut dire qu'elles s'engagent à faire des propositions. Tout n'aboutit pas forcément mais en tout cas c'est un réservoir de propositions qui existe.

Ce qui nous intéresse pour la suite, c'est que cette idée de mobiliser un réseau d'acteurs institutionnels est partie de la ville centre mais cela intéresse l'ensemble de l'agglomération et l'ensemble des communes qui sont inscrites dans la politique de la ville.

Donc effectivement **depuis l'année dernière, 16 communes de l'agglomération, le Grand Lyon, l'Etat et la région, ont signé une déclaration d'intentions, pour que sur ces 16 communes, la même démarche soit entreprise soit une démarche de mobilisation des établissements culturels** qui sont sur chacune des communes pour faire des propositions sur le volet « culture » de la politique de la ville et donc potentiellement sur ce volet « insertion ».

Les communes engagées dans cette démarche sont : **Brignais, Bron, Décines, Feyzin, Fontaines sur Saône, Givors, Lyon, Mezieu, Oullins, Pierre Bénite, Rillieux, St Fons, St Priest, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne plus le grand Parc de Miribel Jonage.** Donc, c'est une déclaration d'intention qui a été signée en 2013 et actuellement, chacune des communes est en train de traduire cela en orientations, en actes concrets, avec un calendrier qui est un peu différent selon les communes.

A travers ces 16 communes, c'est plus de 90 équipements culturels qui sont potentiellement concernés. Des médiathèques, des écoles de musique, des théâtres, centres culturels, cinémas, danse, arts plastiques, événements, musées... Donc, potentiellement, on élargit cette base d'une offre possible en matière culturelle. Cette déclaration a été signée mais l'environnement change. Avec l'arrivée de Grand Lyon Métropole au 1^{er} janvier 2015, je pense que la Métropole, en tant que nouvelle collectivité, aura aussi à se positionner sur des questions de ce type là. La question des nouveaux territoires de la géographie prioritaire se pose aussi. Par exemple sur Lyon avec les équipements engagés dans le cadre de la charte, on va maintenir un travail sur les quartiers de veille mais pour que cela fonctionne, il faut une coopération, il faut qu'il y ait un réseau d'acteurs avec des expertises complètement différentes, pour

construire ce volet « culture insertion ». Il y a « culture », il y a « insertion », il faut 2 réseaux au moins qui coopèrent pour que cela fonctionne.

Alain Blum

Entre la déclaration d'intention et la signature de la charte d'agglomération, et les changements d'exécutifs municipaux, cela n'a pas changé l'architecture des 16 communes sur leur volonté ?

Marc Villarubias

Il est vrai que sur certaines communes les choses sont un peu plus compliquées maintenant qu'avant. Donc il faut reprendre les choses. Après des communes ont continué. Il y a des rythmes de signature de charte comme par exemple il y a 10 jours à Oullins, la charte de coopération culturelle a été signée. Donc les choses avancent même s'il y a des retards suites aux changements d'exécutif municipal sur certaines communes. Mais il est vrai que la Métropole avec le croisement des compétences sociales, culturelles... à l'échelle de la métropole et aussi sur ses propres équipements métropolitains (musée des Confluences, les Biennales), sera normalement en capacité de faire des offres culturelles à l'ensemble des acteurs de la métropole.

Myriam Albet

Merci Marc, des questions ?

Marianne Artiga – Espace Créateur de Solidarité de St Fons

Moi, ce n'est pas une question, plus une remarque par rapport à cet outil là. Je travaille à St Fons, on est amené quelque fois à interpellier des équipements culturels sur Lyon, et le fait d'expliquer qu'on a signé nous même une déclaration de coopération culturelle, cela ouvre aussi les portes pour faire des visites dans ces lieux là ou participer à des événements. C'est vraiment un bon support.

Myriam Albet

Donc Marianne, tu l'as expérimenté et c'est vraiment facilitateur, c'est cela.

Mme Artiga.

Oui, vraiment

Myriam Albet

Si vous n'avez pas d'autres questions, on va se lancer sur le premier atelier participatif, un atelier de théâtre forum. Je vous propose de passer dans la salle d'à côté pour cet atelier ludique, convivial. On a concocté une séance avec Philippe Armand de la compagnie des Petits pas pour l'homme qui se veut une séance de travail sur l'argumentaire culture dans le cadre de l'accompagnement « insertion ».

ATELIER 1 : L'ARGUMENTAIRE CULTURE DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

Animation : Philippe Armand de la Compagnie des Petits pas pour l'Homme



Les 2 saynètes présentées le 20 novembre 2014 ont été travaillées en amont par un groupe projet constitué 4 acteurs « insertion » (ARIEL services, solid'arte, Solidarités services, ALIS) et de deux acteurs culturels (Substances et ANFOREA). Ces saynètes mettaient en lumière les difficultés vécues de mobilisation des personnes en insertion et la difficulté de décrypter ce que révèle un « oui » à une proposition de mobilisation. Un « oui » mais « non », c'est-à-dire que les personnes acceptent la proposition mais ne viennent pas le jour J sans explications.

Suite à cette séance, nous avons fait passer un questionnaire aux participants. Voici les retours :

- **Quels sont, selon moi, les principaux freins que je rencontre dans l'argumentaire et dans la mobilisation sur des actions « insertion & culture » en direction des publics que j'accompagne ?**

- Lors d'un premier entretien, il est difficile de connaître les goûts de la personne, ce qui permettrait d'aider à proposer une activité qui l'interpelle et de fait qui permet à ce qu'elle s'engage plus.
- Posséder assez d'outils culturels à proposer pour que la personne s'en approprie un.
- Freins temporels (pas le temps, déjà d'autres engagements)
- Freins financiers
- Choisir les bons mots, éviter le jargon, être clair et attractif tout en étant précis sur la proposition culturelle
- Vaincre la méfiance de certaines personnes vis-à-vis du culturel et des représentations qu'elles en ont
- Changer de posture professionnelle et de casquette vis-à-vis de personnes que j'accompagne dans le cadre du RSA (caractère obligatoire, contractuel etc...) ; les temps collectifs autour de la culture sont détendus, nous utilisons le tutoiement, on livre plus de soi et de son intimité ; je dois permettre cela et moi aussi me mettre dans cette posture
- Relancer, mettre en place les bons outils pour que les personnes mémorisent, se rappellent de la sortie prévue le ... et pour laquelle elles se sont inscrites ! Je ne prends pas le temps de relancer alors des personnes oublient et Dommage !
- Le temps souvent court entre information du spectacle et limite des inscriptions (visite musées-mobilisation événements)
- La mobilisation du public passe aussi par la mobilisation du référent (engagement sur l'action...)

- **Ce que j'ai compris ou appris ?**

- Le « oui, mais non » est dangereux, car la personne accompagnée ne doit pas se sentir dans une injonction de faire car on constate qu'elle ne sent pas concernée et donc ne vient pas. De même, la personne ne doit pas nous dire « oui » pour nous faire plaisir, car il n'y a pas d'appropriation non plus. Il est préférable, je pense, de leur proposer, pour une première approche de l'activité culturelle, une pratique artistique proche de leur potentiel et ainsi les intéresser à une diversité plus tard.
- Il est nécessaire de s'intéresser à leurs parcours personnel (s'ils ont déjà pratiqué ou non), quelles pourraient être leur appréhension par rapport à la pratique, qu'ils n'hésitent pas à faire part de leurs freins annexes à venir participer

- dans un premier temps, les inviter à découvrir avant de s'engager (et pouvoir le formuler aussi aux partenaires culturels, de part la fragilité de l'implication qu'il peut y avoir pour une première fois)
- leur rappeler que s'ils disent vouloir venir, qu'ils ont le devoir envers la structure accompagnatrice et la structure d'accueil (ou la Cie) de prévenir en cas d'empêchement de dernière minute, par respect.
- Que la position professionnelle de mes partenaires vis-à-vis des pratiques culturelles est très complexe, qu'il y a plusieurs visions d'une même réalité et un équilibre à trouver pour chacun. Il faut que l'activité culturelle reste dans le champ du plaisir, de la confiance en soi, tout en étant liée avec un objectif (insertion professionnelle etc.) qui lui donne du sens. Que l'évaluation de cette pratique reste très problématique.
- Que le théâtre forum est un excellent moyen de renvoyer des miroirs pour s'interroger sur nos pratiques, comportements, réactions etc... et ce qu'elles peuvent avoir pour conséquence.
- Difficulté d'adaptation face à un public en difficulté
- Paramètres difficilement gérables (enfants, timidité...manque de constance)
- Il faut donner envie à la personne, argumenter les points positifs, les bénéfices qui peuvent en découler.

- **Ce que je me propose de faire ? (mes engagements)**

- les 3 derniers points énoncés ci-dessus (s'intéresser aux parcours personnels des bénéficiaires ; les inviter à découvrir avant de s'engager ; leur rappeler que s'ils disent vouloir venir, qu'ils ont le devoir envers la structure accompagnatrice et la structure d'accueil (ou la cie) de prévenir en cas d'empêchement de dernière minute, par respect.
- Cette rencontre et les réactions entendues lors du théâtre-forum me permettent de mieux comprendre les partenaires, leurs enjeux et leurs problématiques. Ces témoignages enrichissent ma propre pratique professionnelle et vont m'aider à m'adapter encore plus aux besoins et demandes des structures (et avant tout des publics) afin de monter ensemble des projets culturels
- Aborder la culture à partir de leurs pratiques ou de leurs souvenirs, c'est un bon moyen pour mobiliser
- Prendre le temps, respecter le temps nécessaire à chacun pour trouver sa place, s'engager et/ou oser.
- Plus d'implication dans l'accompagnement des bénéficiaires sur le terrain.

A la demande des participants et du groupe projet, la MIC organisera à nouveau des temps de travail sur cet argumentaire culture sur la base de jeux de rôle.

ATELIER 2 : LES OUTILS DE COMMUNICATION

Animation : Marianne ARTIGA – Espace Créateur de Solidarités de St Fons

Afin de préparer cet atelier, une séance de préparation s'est déroulée le 3/11/14 au pole Gerland de la MDEF de Lyon en présence de :

- Myriam Albet, MIC, ALLIES
- Marianne Artiga, ECS St Fons
- Marie-Noelle Duboisdendien, Solid'arte
- Marie-Anne Bernard, Mirly Solidarité
- Evelyne Vacher, habitat et humanisme
- Sophie Madelaine, Pole Gerland MDEF de Lyon
- Valentine Robin, Solidarités services
- Ali Miraoui, Ariel services
- Louisa Degommier, Banlieues d'Europe
- Cunin Marvin, Centre social Peyri, Vaulx en Velin
- Nathan Tannyikoy, Centre social Peyri, Vaulx en Velin
- Sabine Aubert, Mission locale Vénissieux
- Elsa Dufont, Mission locale Lyon
- Mamende Terrien, Mission locale Lyon



Suite à cette première séance de travail, un powerpoint a été réalisé que vous trouverez en pièce jointe. Il vous permettra de retrouver :

- les principaux outils à utiliser,
- les informations à ne pas oublier sur vos supports de communication
- un exemple de mensuel d'informations culturelles créé par l'ECS à l'attention de ses participants et partenaires
- l'idée de charte graphique, d'identité commune qui a fait l'objet de nombreux échanges

Vous trouverez dans la partie restitution de ce document, la synthèse des échanges et pistes de travail pour 2015.

ATELIER 3 : L'ÉVALUATION, la grille d'évaluation de la MIC

Animation : Catherine Chaudron

Catherine Chaudron :

Bonjour à tous. Je suppose que tout le monde connaît la grille d'évaluation. Non ? Pour ceux qui la connaissent pas, Elsa, qui est notre référente culture Mission locale en service civique est en train de vous faire passer la grille sur laquelle on va travailler pendant l'atelier. Donc l'évaluation de l'action se fait sur la base de ce qu'elle produit pour chaque personne, on fait une évaluation individuelle. Et surtout on pense cette évaluation comme étape d'insertion. Donc c'est bien le rappel du cadre de l'évaluation.

Pourquoi on fait cet atelier aujourd'hui à la demande de la Mission Insertion Culture, c'est que depuis 2011 on essaie d'améliorer l'évaluation de l'impact des actions insertion culture pour chaque individu. Les impacts sur les freins périphériques et sur la dynamique de parcours d'insertion. Donc aujourd'hui **on vous propose de travailler sur les items de cette grille d'évaluation et dans un second temps sur les témoignages. Comment on peut les susciter et comment on peut les valoriser.**

La question de l'anonymat

La grille d'évaluation MIC, c'est déjà une grille anonyme. Donc actuellement on se pose la question : doit-elle rester anonyme, doit-on rajouter le nom ou pas pour avoir un meilleur repérage de la fréquence à laquelle les individus peuvent participer aux sorties culturelles, à la médiation culturelle ou à la pratique. Qu'en pensez-vous ?

Karim Tellache, chef de Projet Vénissieux : On fait une évaluation en termes d'insertion. Ce serait préférable que cela soit nominatif.

Ali Miraoui, ARIEL Services : Moi je suis d'accord avec ça. Il y a aussi derrière l'obligation d'informer les participants. A ce que leurs noms soient utilisés pour les bilans.

? : Si c'est juste de repérer qui il y a dans les actions, est-ce qu'il ne peut y avoir juste une question, avez-vous déjà participé à une action culturelle au préalable ?

Catherine Chaudron : Après c'est plus pour repérer ceux qui ont participé plusieurs années de suite car des fois les participants ne se souviennent plus si il y a un an, deux ans, ils ont déjà participé à telle ou telle action.

Sophie Madelaine, MDEF Pole Gerland : Moi, je fais la grille avec le nom des participants au fur et à mesure de l'année et en fin d'année, j'enlève le nom des participants. Pour repérer et en termes de méthodologie de travail, je vois pas comment faire autrement que de mettre les noms puisqu'une personne peut participer à plusieurs actions pendant une année et donc la grille il faut compléter au fur et à mesure. Car dans la grille on demande si la personne a participé de façon régulière ou ponctuelle. Moi j'ai plus de 200 personnes donc c'est très très lourd. Le fichier EXCEL quand on l'a sur écran, on ne peut pas l'afficher dans son entier, si j'ai pas les noms en face, c'est très compliqué. Donc je conserve les noms pour me repérer et je les supprime quand j'envoie la grille à Myriam en fin d'année.

Vincent Beley : Si j'ai bien compris, actuellement, la grille elle est bien avec les noms ?

Catherine Chaudron : Non, elle est anonyme.

Vincent Beley : Je ne suis pas tout à fait d'accord. J'ai la grille sous les yeux et je lis « nom, prénom ». Mais elle est actuellement transmise à la MIC sans le nom des personnes. Donc la question est : Est-ce qu'on transmet les noms des personnes à la MIC ? Effectivement, je suis d'accord avec le tutoriel qui est transmis, cela pose d'autres questions concernant la loi « informatique et libertés ». Il faut donc prévenir la personne.

Muriel Bétend – IFRA Cultur'ailes : Nous on avait une grille avant, nominative, avec pleins d'items. Cette grille là on la transmet sans noms. Mais par rapport à la loi informatique et libertés, je vois pas le rapport puisque nous, on transmet tous les mois au PLIE, la grille de montée en charge nominative sur l'action « cultur'ailes »

Vincent Beley : Quand ils sont bénéficiaires du PLIE, il n'y a pas de problème.

Muriel Bétend : je note aussi les hors PLIE puisque c'est marqué. On donne tout pour la montée en charge sur l'étape.

Vincent Beley : Sauf que toi, tu fais partie des personnes, qui sont rares, à être financées. Tout comme la MIRLY, le TREMLIN... Il doit y avoir 3 ou 4 opérateurs financés pour des actions « culture ». Dans ce cas là, les financeurs, comme pour toi, demandent la liste des personnes. Mais il y a des tas d'actions « culture » qui ne sont pas financées, qui ne répondent pas à un cahier des charges précis.

Catherine Chaudron : Donc il faudrait savoir pourquoi la MIC a besoin des noms. Pour mieux repérer ceux qui restent dans les actions. On peut peut-être rajouter un item. Est-ce que la personne a déjà participé à une action l'an passé.

Marie-Eve Peguy – TREMLIN ANEPA : La question centrale est à quoi sert cette grille. A qui est-elle présentée ? A quoi sert-elle ?

Catherine Chaudron : Cette grille sert à la MIC puisque Myriam, dans le cadre de sa mission, est chargée de l'évaluation des volets « insertion culture » et notamment de l'évaluation des actions effectuées dans le cadre de la charte de coopération culturelle.

Marie-Eve Peguy – TREMLIN ANEPA : C'est pour qui, après ? On fait des statistiques pour se dire, sur la région lyonnaise il y a tant de ... Est-ce que cela s'adresse aux politiques ? aux financeurs politiques ? La question du nom elle est importante mais la question c'est, nous, on regarde cette grille de quelle manière, on l'aborde de quelle manière, selon l'interlocuteur à qui on s'adresse. Elle est un peu là la question. C'est une grille pour les travailleurs sociaux mais qui va s'adresser aux financeurs.

Catherine Chaudron : C'est une grille qui s'adresse aux financeurs mais qui émane de différents partenaires sociaux qui ont des façons différentes de travailler. Donc c'est la mise en commun de données.

Vincent Beley : Myriam m'avait demandé de venir en soutien à cet atelier. Ce que je peux dire, moi, c'est que la MIC a un objectif de nombre de personnes. La MIC c'est 300/350 personnes par an. Le Préfet

Alloncle, délégué à l'égalité des chances, a demandé pour cette année 800 participants. Et demande en plus que 50% des participants soient CUCS. La Région, dans le cadre du comité des financeurs qu'on anime, demande 40% de jeunes. Donc chaque financeur apporte son lot de demandes. Donc du coup il faut quand même qu'on est des outils pour répondre à cela. Il faut absolument qu'on puisse dire, combien de personnes ont participé, les typologies de publics. Cela ça paraît indispensable. On a besoin d'un outil pour compter les personnes et de voir les caractéristiques des personnes. Sont-elles résidant CUCS, les moins de 26 ans. ETC. C'est essentiellement à cela que cela sert.

Marie-Eve Peguy – TREMPLIN ANEPA : Donc il n'y a pas besoin des noms et prénoms de la personne. Juste peut-être une colonne. En N-1, participait-il déjà à des actions insertion culture.

Catherine Chaudron : Le nombre d'actions culturelles auquel il a participé non ?

Vincent Beley : Je ne vois pas en quoi il est indispensable d'avoir le nom des gens du moment où vous, vous les avez. Mais il faudrait avoir l'avis de Myriam la dessus. On va peut-être aller la chercher.

Karim Tellache : J'avais besoin de cet éclairage là car l'évaluation cela reste au niveau des opérateurs et je ne vois pas l'intérêt de transmettre les noms.

Muriel Bétend : Déjà sur les bilans CUCS, on a jamais mis les noms des participants sur des bilans CUCS.

Catherine Chaudron : **En conclusion, on se dit qu'on conserve l'anonymat de la grille.**

ITEM : les partenaires d'insertion

Catherine Chaudron : Cet item « partenaires d'insertion », ne semble pas nécessaire à Myriam. Il s'agit des partenaires qui prescrivent sur l'action ; Cela nous sert plus à nous, je vois avec les antennes missions locales, mais en fait Myriam, dans l'étude d'impact, elle ne s'en sert pas. On la supprime ?

Marie-Eve Peguy – TREMPLIN ANEPA : A condition de savoir selon les structures combien de personnes dans chaque structure participe à des actions. Les partenaires insertion, cela permet de mettre en avant le travail partenarial c'est-à-dire on peut se dire, tient, la mission locale de Lyon nous envoie régulièrement des jeunes stagiaires sur un parcours.

Vincent Beley : Si cela parle des prescripteurs, effectivement, c'est intéressant.

Marie-Eve Peguy – TREMPLIN ANEPA : En sachant en plus que parfois, il y a des prescripteurs qui ne savent pas sur quoi ils orientent. Mais c'est une vraie question pour le maillage partenarial.

Muriel Bétend : En tout cas, pour ce qui est du PLIE de Lyon, nous c'est important que l'on sache quels sont les partenaires qui nous ont envoyés des personnes sur notre étape pour qu'on puisse échanger sur le participant et qu'il note sur la base ABC qu'il est en étape chez nous. Moi, je suis concerné par le PLIE.

Vincent Beley : Mais la grille n'est pas là juste pour les participants PLIE.

Catherine Chaudron : Non, la grille n'est pas uniquement pour des participants PLIE mais pour tous les partenaires qui participent aux actions.

Muriel Bétend : Mais même pour les hors PLIE, il est intéressant de savoir quels sont les partenaires qui orientent pour avoir des contacts et développer le partenariat.

Marie-Eve Peguy – TREMPLIN ANEPA : Si on l'enlève, cela fait une colonne de moins à remplir...

Catherine Chaudron : En fait les partenaires insertion, ce sont plus les prescripteurs. IFRA et TREMPLIN ANEPA, cela vous irait ?

Marie-Eve Peguy – TREMPLIN ANEPA : Si cela fait une case en moins à remplir... Le seul intérêt est de valoriser les partenariats, si cela a un intérêt auprès des financeurs. Si cela ne les intéresse pas, on enlève !

Vincent Beley : Nous cela nous intéresse quand même quand on finance une étape « insertion culture », par exemple le TREMPLIN ANEPA, cela nous intéresse de savoir qui vous a envoyé la personne. Si c'est la mission locale, pole emploi... pour le coup, c'est pas complètement inutile. C'est même plutôt utile.

Catherine Chaudron : Sauf que la mission insertion culture n'exploite pas ces données là. Mais si on la garde, on met « prescripteur ».

Alban Derrien – Grand Lyon : Cela semble intéressant de garder la colonne « prescripteur ».

Marie-Eve Peguy – TREMPLIN ANEPA : si cela un intérêt qu'on le note pour le financeurs. Si cela les intéresse pas, c'est pas la peine.

Vincent Beley : Je vais prendre ma casquette du PLIE de Lyon là-dessus. Nous cela nous intéresse quand même, quand on finance une étape, de savoir sur cette étape « insertion culture », cette grille va être remplie par exemple par le TREMPLIN ANEPA, cela nous intéresse de savoir qui vous a envoyé la personne. Si c'est la mission locale, si c'est pole emploi. Pour le coup, de n'est pas complètement inutile. C'est même utile.

Catherine Chaudron : Sauf que la MIC n'exploite pas ces données. Mais on peut la garder et mettre « prescripteur ».

Flore Giraud – Régie de Quartier 124 services : Nous par exemple à la régie de quartier, quand on fait un apéro archéo, si moi par exemple en fin d'année je remplis la grille et je vois qu'une personne d'une association est venue, je vais la noter. Et si c'est une association qui fait aussi des actions culture, la personne qui sera venue chez nous sera notée 2 fois.

Sophie Madelaine – MDEF pole Gerland : Cela, je l'avais déjà évoqué, il y a automatiquement des doublons. C'est-à-dire la structure qui propose la manifestation culturelle va aussi alimenter la grille et on a automatiquement des doublons.

Vincent Beley : Moi j'ai un doute. A part le PLIE de Lyon, est-ce que des personnes ici représentent d'autres territoires ?

Valentine : Moi je travaille à ARIEL services une partie de mon temps et l'autre partie à solidarités services à Villeurbanne. Pour l'instant on ne porte pas d'action. Mais bientôt oui.

Vincent Beley : Pourquoi ?

Ali Miraoui – ARIEL SERVICES : Parce que nous à ARIEL, pour le travail sur les actions culturelles, on a commencé à réfléchir en se disant que c'était compliqué d'être porteur d'action seul. On a décidé de travailler sur des actions inter-structures déjà pour pouvoir travailler ensemble et en même temps pouvoir panacher nos publics. Et du coup, j'en ai parlé avec Myriam. On a fait une action avec ALIS et les subsistances, et on va remplir la grille pour avoir une trace. Sauf que moi la grille, je la trouve super compliquée. En plus, c'est un outil qui vient en supplément. On a déjà pas mal de tableaux, notamment en tant que référent PLIE, dès qu'on positionne sur des actions comme des datings par exemple. Alors, quand on voit la grille, des fois cela freine. En termes de charge de travail. Parce que si on a une personne, ça va. Mais si on a 10, 15 personnes qu'on mobilise sur une action, et qu'il faut faire ce travail de saisie et renvoyer à la MIC, moi à un moment donné, je me demande à quel moment je vais pouvoir les remplir, et en même temps je n'aurai pas forcément tous les éléments. On transpose ce qu'on a dans nos logiciels, cela fait doublon. Et si on se démultiplie sur toutes les actions avec le nombre de participants qu'on a, on explose les temps administratifs.

Une représentante d'une association culturelle Lyonnaise : Alors moi je travaille dans une structure culturelle et je touche ces publics là et j'essaie de mon côté dans ma structure, pour répondre aux demandes des financeurs, de construire une grille de ce type là. Et, pour en avoir parlé avec Myriam, ce qu'il y a de super intéressant dans cette grille, c'est toute la partie sur les freins qui sont vraiment des choses très fines qui sont souvent difficiles à expliquer, des éléments d'évaluation qui ont besoin d'être qualifiés. Est-ce de cela dont tu parles quand tu dis qu'il y a des données que tu n'as pas ? Ce sont des choses qui sont difficiles à remplir pour vous ? Ou bien au contraire est-ce que cela vous sert ?

Ali Miraoui – ARIEL SERVICES : Je pense que cela dépend de l'action que tu proposes. Quand c'est une action qui est sur une après-midi, on ne va pas pouvoir évaluer de la même manière que quand cela s'inscrit dans une action où il y a une présence sur 10 séances. On n'évalue pas l'impact de l'action si c'est quelque chose d'exceptionnel ou au contraire quelque chose qui s'inscrit dans le temps où on aura plus d'ingrédients pour remplir.

Vincent Beley : On a fait venir Myriam, notre joker spécialiste, qui va nous permettre de recadrer le débat.

Myriam Albet – MIC : Alors, on avait prévu avec Catherine d'analyser en détail la grille existante, mais cela ne répond peut-être pas vraiment à vos attentes. Vous attendez plus une discussion « large » sur l'utilité de la grille qui je le rappelle est une commande politique. Cela va être difficile de faire sans... On avait travaillé avec Catherine pour voir comment nous pouvions l'alléger et de voir pour chacun des items de diagnostic et d'impact, ceux qui n'auraient pas vraiment d'intérêt pour les acteurs de l'insertion et pour les financeurs et que l'on pourrait supprimer. Donc en méthodologie, on vous propose de reprendre les items un par un ce qui ne correspond peut-être pas à vos attentes.

Catherine Chaudron : la difficulté est que chaque item suscite des discussions. Et du coup je ne suis pas persuadée que dans le temps imparti on puisse balayer toute la grille. On se reposait la question de l'utilité de la grille et ce dont toi tu avais réellement besoin comme information.

Myriam Albet : Nous avons besoin de pouvoir décrire les publics, ils ont quel âge, quel niveau de formation, quel est leur statut, ils sont lyonnais, pas lyonnais, suivis par quelle structure. Quels sont leurs freins périphériques en amont et, en fonction des freins diagnostiqués, quel est l'impact sur le parcours. Car, je le rappelle, culture et insertion considère la culture comme élément pouvant dynamiser les parcours d'insertion. On n'est pas dans une démarche de développement personnel. Même si bien évidemment, il y en a et tant mieux !

Catherine Chaudron : Ce qui a été évoqué est qu'elle est très longue à remplir et on a aussi parlé des doublons. Qui remplit la grille. Un jeune qui va participer à une sortie culturelle en collectif, peut apparaître par exemple si c'est un jeune de Gerland sur la grille Mission locale et sur la grille de Gerland.

Sophie Madelaine – Pole Gerland : Si tu veux un exemple concret, par exemple les volets médiation avec les NUIITS SONORES, on est là dedans. Comme cela concernait plusieurs missions locales et le pole. En plus après il y a les accompagnements.

Myriam Albet : Normalement c'est la personne qui coordonne l'action qui remplit la grille et non les prescripteurs.

Solid'arte : C'est le même problème pour le projet mutualisé. Aurélien d'ALIS qui accompagne ses participants va remplir la grille et moi aussi comme l'action se passe chez nous.

Myriam Albet : Là on vous parle d'une expérimentation en cours sur Lyon 1 avec une mutualisation des actions entre ALIS, ARIEL services qui tient des permanences hebdomadaires à ALIS et SOLIDARTE. La RQ est aussi intéressée. Donc c'est très spécifique. Donc il va falloir réfléchir à la question des doublons. Normalement, chacun évalue pour les personnes qu'il connaît car sinon, comment tu fais un diagnostic sur une personne que tu ne connais pas ? Parce que pour faire une étude d'impact, il faut bien avoir fait un diagnostic en amont. Sinon, quel impact tu mesures ? Même si le diagnostic est évolutif parce que la personne évolue, donne plus d'information quand elle se sent en confiance, car elles ne vont pas tout dire au premier entretien. C'est cela aussi le travail d'insertion, mais il me semble quand même que c'est la personne qui est en responsabilité d'accompagnement, qui doit faire la grille. Si toi tu reçois des personnes suivies par une autre structure, tu valorises le partenariat avec d'autres référents culture, le maillage partenarial mais c'est bien à la personne qui a orienté de poser son diagnostic.

Flore Gireau – RQ 124S : Et si la personne est suivie par plusieurs structures ?

Myriam Albet : Ce qui est intéressant c'est que vous soulevez des questions auxquelles nous n'avions pas pensé comme ces doublons. Donc on aura encore pas mal de travail à effectuer sur cette grille. Qui remplit la grille ? Pour l'instant, moi j'étais déjà contente de voir que de plus en plus de structures jouaient le jeu de cette évaluation. Peut-être que la personne qui évalue doit être désignée au démarrage de l'action.

Vincent Beley : Il y a-t-il des items qui posent question ou qui sont beaucoup trop lourds ?

Myriam Albet : L'objectif est vraiment de simplifier la grille car tout le monde trouve qu'elle est trop longue à remplir et comme il n'y a pas de financement pour faire ce travail d'évaluation, on s'était fixé comme objectif de l'alléger.

Marie-Noelle Duboidendien – Solidarite : La difficulté pour nous, solid'arte, on est 2 référents, effectivement il peut y avoir des personnes suivies par mon collègue qu'il positionne sur des actions « culture » et que je ne connais pas forcément, et c'est à moi de remplir la grille.

Myriam Albet : Alors non, dans ce cas là c'est ton collègue qui connaît la personne et donc c'est à lui d'élaborer le diagnostic et ainsi d'explicitier l'orientation. Toi, par rapport à ce diagnostic, tu vas voir comment la personne a évolué.

Marie-Noelle Duboidendien – Solidarite : Donc chaque personne remplit la grille.

Myriam Albet : Oui sur la partie diagnostic, c'est la personne qui oriente qui connaît la personne. Après, sur l'évolution, c'est toi qui le verras. Mais c'est un travail d'équipe.

Marie-Eve Peguy – TREMLIN ANEPA : Effectivement, on touche là quelque chose d'hyper important. Autre exemple. Un jeune orienté par la Mission locale sur une action « dep'art – Défilé de la Biennale de la danse » par un conseiller mission locale qui ne sait même pas qu'il y a le projet biennale de la danse dans le parcours, je ne sais pas s'il remplit la grille. Ce que je sais c'est que moi je la remplis. Alors peut-être il est compté 2 fois.

Catherine Chaudron : Et aussi, par exemple, pour un jeune mission locale qui est au tremplin anepa, si nous on organise une sortie le soir, il peut venir aussi. On revient donc à la question du départ : faut-il que la grille soit nominative ? Elle est anonyme actuellement. Enfin elle est nominative pour vous mais vous la renvoyez anonymée. Si vous laissez à l'avenir les noms, cela me permettrait de voir ces doublons. Et si une personne est notée plusieurs fois, il sera amusant de voir si vous avez les mêmes diagnostics et mesure d'impact. Je pense que la solution elle est là si vous êtes tous d'accord.

Marie-Eve Peguy – TREMLIN ANEPA : On était tous d'accord pour ne pas mettre le nom...

Myriam Albet : Je sais bien mais pour résoudre ce problème des doublons, on peut peut-être envisager que vous m'envoyez les grilles nominatives en sachant que moi je ne les donne à personne hormis à la stagiaire économètre qui m'assiste pour l'étude d'impact, en sachant que les résultats sont anonymés. Si cela nous permet de lever le problème des doublons...

Marie Evreux – Opéra de Lyon : Et il faut que les actions aient le même nom ...

Myriam Albet : C'est une grille par individu. On ne mesure pas l'action. On ne mesure pas la culture. On mesure l'impact sur le parcours d'insertion.

Marie Evreux – Opéra de Lyon : Est-ce que les personnes qui vont remplir la grille vont nommer les choses de la même manière ? Est-ce qu'une personne en insertion peut faire 2 ou 3 actions. Dans la

mesure où on n'est pas tous en phase dans la façon dont on nomme les choses. Un atelier chant à l'opéra c'est différent de visiter le bâtiment.

Myriam Albet : Je comprends bien tes critères culturels, mais nous, pour la mesure d'impact, on se contente de regrouper en type d'action, les 4 types d'action. Ce qui nous intéresse c'est la durée, le type de participation, on sait qui sont les partenaires, si c'est de la sortie en collectif, de la médiation de la pratique ou le volet RH. Ce que l'on va regarder c'est, en fonction du type d'action, quel impact cela a. Par exemple les sorties sont-elles plus efficaces que la pratique ?

Vincent Beley : Mais vous Myriam, de quels items vous n'avez pas besoin ?

Myriam Albet : J'avais déjà tenté de la simplifier en mettant en œuvre un code binaire. Il me semble que sur la question des diagnostics, on pourrait peut-être rassembler des items.

Muriel Bétend – IFRA : Avant on avait tous les freins et on mettait 0/1/3...

Myriam Albet : Alors on m'avait demandé de simplifier avec un code binaire parce que c'était trop long à remplir. Mais je suis prête à tout entendre.

Muriel Bétend – IFRA : Cela nous allait bien de mettre des 1, 2, 3

Marie-Eve Peguy – TREMPLIN ANEPA : Cela t'allait bien.

Myriam Albet : Non mais chacun à sa propre vision sur ce que devrait être cette grille. Ce qu'on essaie de faire c'est d'avoir un positionnement commun.

Marie-Eve Peguy – TREMPLIN ANEPA : En fait Myriam je trouve qu'il y a un truc sur lequel il faut vraiment qu'on bosse, c'est nos représentations de ce que signifie par exemple « isolement ». Est-ce que quelqu'un de célibataire est isolé ? Est-ce qu'une femme seule avec des enfants est isolée ? Et comment nous, travailleurs sociaux, évaluons nous la question de l'isolement ? Que signifie dynamisme du parcours ? Frein dynamique de parcours ? Est-ce qu'un participant qui envoie 50 CV manque de dynamisme ? Donc là on va rentrer sur des cheveux coupés en quatre, mais je pense que la qualité du travail va être sur une meilleure définition. Car là on touche vraiment à nos représentations des personnes qu'on accueille. Alors globalement on a tous intérêt à ce qu'ils soient isolés, aient des freins, pour justifier de notre travail. Qu'ils aient plein de freins car s'ils n'en avaient pas, ils ne seraient pas chez nous. Et donc on a tous intérêt après de dire qu'ils sont sortis de l'isolement, plus dynamiques etc. Je trouve qu'il y a vraiment quelque chose à travailler sur la définition de ces termes là. La deuxième chose, moi qui me pose toujours question, c'est qui sommes nous, à part des observateurs, pour dire que madame machin a repris pied dans son parcours, grâce à cette petite action où on est allé par exemple deux fois à l'Opéra bien accueillis par Marie. Ou un faisceau de choses qui lui arrivent dans la vie à ce moment là, qui permet de dire. Moi, ma difficulté, elle est vraiment à cet endroit là. Donc on est très ambitieux et en même temps, il y a plein d'autres choses qui leur arrivent dans leurs vies qui font qu'à un moment il y a un domino d'effets positifs.

Vincent Beley : Oui mais là, c'est valable pour toutes les évaluations. On est que des accompagnateurs modestes. En effet, c'est la personne qui fait son parcours. Je pense pas qu'on puisse dire et en tout cas,

je ne pense pas qu'on l'ait dit nous, c'est par exemple grâce à la mission insertion culture que la personne a trouvé du boulot un an après. On sait bien qu'il faut être prudent. Par contre, on peut quand même demander l'avis d'un conseiller en insertion professionnelle, un regard d'expert, en disant oui ou non, est-ce que effectivement l'estime de soi apparaît. Vous n'avez pas effectivement des outils pour avoir des analyses extrêmement fines sur le sujet, mais je pense intéressant tout de même de mesurer l'impact. Mais avec modestie. Mais par contre il faudra que nous soyons vigilants nous de ne pas en déduire que la mission insertion culture c'est la solution à tous nos problèmes. Effectivement il faut prendre cela avec modestie.

Cécile Martinon – Auditorium : J'ai juste une remarque qui n'a rien à voir avec ce que vous avez dit. Je travaille dans une structure culturelle, je n'ai pas la chance ou la malchance d'avoir à remplir cette grille. Je suis très impressionnée car nous on se pose des questions sur la manière d'évaluer nos actions, je vois que nous ne sommes pas les seuls et que la dessus vous faites un travail conséquent, juste pour avoir bien compris, en fait Myriam, chaque professionnel t'adresse un tableau EXCEL, c'est cela ?

Myriam Albet : oui

Cécile Martinon – Auditorium : Et toi tu traites manuellement ce tableau ?

Myriam Albet : Moi j'embauche un stagiaire économètre qui va effectuer l'étude d'impact sous ma direction. Il va faire une étude sur la base de logiciels spécifiques afin de faire des analyses en sous groupes, de faire des comparaisons, qui nous permettent de sortir notamment les camemberts et histogrammes que j'ai présentés tout à l'heure.

Cécile Martinon – Auditorium : Je me demandais juste s'il avait été envisagé de ton côté que ces grilles là soient directement intégrées en ligne.

Myriam Albet : La grille type est consultable sur le site de la MDEF avec son tutoriel, sous la rubrique « je suis un partenaire ». Je rappelle que dans le tutoriel, on avait commencé le travail de définition des termes mais il est vrai que je te rejoins, Marie-Eve, on peut aller plus loin et mettre en place un prochain atelier de travail. Je ne m'attendais pas à ce que l'on résolve toutes les difficultés sur la thématique de l'évaluation aujourd'hui. L'objectif est bien de définir nos ateliers de travail pour 2015. De définir ensemble les axes de travail prioritaires. Ce qui est certain c'est que l'évaluation des actions 2014 se fera sur le modèle actuel. Beaucoup remplissent la grille au fur et à mesure, ce qui est fortement conseillé, et je ne vais pas vous demander de changer alors que les grilles doivent m'être retournées avant le 31 janvier.

Muriel Bétend – IFRA : Juste une question sur la grille par rapport au diagnostic qui n'est pas toujours simple à faire. La question est sur l'évolution. A la fin de la grille, on nous met, est-ce qu'il y a eu une étape «travail ». Une étape c'est beaucoup plus parlant que de dire il y a eu une évolution sur l'isolement car cela c'est pas très parlant pour moi et je ne vois pas quel intérêt par rapport aux impacts sur les parcours.

Marie-Eve Peguy – TREMPLIN ANEPA : Il y a des choses que malgré tout on va voir. On n'est pas des savants mais on va l'observer tout de même.

Myriam Albet : Peut-être que ce que nous voulions aborder après la grille soit les témoignages et l'évaluation des actions par les participants peuvent nous permettre de répondre à ces interrogations ?

Athénaïs – Association Filigrane : En fait, vous les envoyez quand ces grilles ? Une fois par mois ?

Myriam Albet : Non, seulement une fois par an car il faut une récurrence d'action, plusieurs sorties par exemple ou une action longue pour pouvoir mesurer des impacts. En général, je demande à les recevoir en janvier-février. Et je sors l'étude d'impact en mai-juin.

Athénaïs – Association Filigrane : Et question aux conseillers, est-ce qu'il y a des cases que vous remplissez tout de suite après l'action et qui changent après 6 mois. Vous revenez sur cette grille parfois après avoir revu les personnes, discuté des personnes avec d'autres partenaires ? Vous en parlez ?

Myriam Albet : Excusez-moi de couper les échanges mais nous n'avons pas du tout balayé toute la grille ni abordé la question des témoignages et l'évaluation des actions par les participants. Ces échanges pourront se poursuivre lors du prochain atelier sur la grille. Le premier item, c'est le partenaire culturel, avec qui les acteurs de l'insertion ont travaillé. C'est d'autant plus important que dans le cadre du CUCS culture et de la charte de coopération culturelle je suis associée aux travaux d'évaluation et il me faut donc savoir avec qui vous avez travaillé.

Alban Derrien – Grand Lyon : Il me semble qu'il faut déjà revenir sur l'anonymat. Vu la problématique de doublons, il me semble nécessaire que ces grilles soient nominatives.

Myriam Albet : Je ne sais pas s'il faut trancher cette question aujourd'hui car je proposerai bien que ce qui a été dit aujourd'hui serve de base de travail pour un groupe projet « évaluation ».

Ali Miraoui : il faudra aussi répondre à la question : qui remplit la grille ? La structure qui oriente ou la structure qui mène l'action ?

Myriam Albet : Pour moi, la phase descriptif des publics et diagnostic soit pourquoi vous orientez la personne sur une action culture, cela doit être effectué par le référent de parcours qui connaît le mieux la personne. Après, la mesure de l'impact de l'action elle devrait être partagée. Le référent d'étape culture qui voit la personne dans l'action peut nourrir cet impact. Cela veut dire qu'il faudrait systématiser dans une idée de co production, c'est un bilan partagé. Pour l'instant on n'y arrive pas pour des questions de temporalité.

Ali Miraoui : Comme tu le soulignes à juste titre, cela dépend de l'action. Si c'est une action sur une après-midi, on va proposer et être sensibilisé sur certains items, ce qui est complètement différent d'une personne qui s'inscrit sur un parcours d'insertion culturelle avec plusieurs rendez-vous, plusieurs après-midi, avec une personne qui va venir sur 10 séances. Du coup par exemple sur la sortie aux subsistances, ne serait-ce que sur la visite, je me sens incapable d'évaluer.

Myriam Albet : Beaucoup m'ont fait part de cette difficulté et ma réponse est qu'il faut remplir la partie descriptive de la personne et des freins diagnostiqués mais c'est certain que si la personne n'a fait que 2

sortie, tu ne vas pas faire une mesure d'impact. Tu feras la mesure d'impact quand il y a eu une récurrence.

Ali Miraoui : Du coup, on ne peut pas penser à 2 grilles ?

Myriam Albet : Je pense qu'il faut qu'on reste sur un seul outil parce qu'en analyse statistique derrière, cela serait trop compliqué.

Ali Miraoui : Mais l'effet pervers qu'on va avoir derrière, moi cette grille je la découvre aussi. Là je vois la première partie, je me dis que cela va être compliqué et je n'avais pas vu qu'il y avait une deuxième page derrière. Alors au bout d'un moment. Oui quand on est sur des étapes culturelles, qu'on a effectivement ce temps dégagé, on peut le prendre. Mais moi, de ma place de référent de parcours, la multitude de tableaux qu'on nous demande à chaque fois qu'on veut positionner sur une action, moi je peux t'assurer qu'à un moment donné, je vais peut-être baisser les bras au niveau de la culture en me disant j'ai déjà 10000 tableaux à remplir, si en plus si chaque fois que je propose une action culturelle faut que je remplisse une grille d'évaluation où il y a 40 colonnes, je suis pas sûr que cela me dynamise dans ma sensibilité culturelle. Parce que sinon si on regarde du point de vue de la culture, c'est super intéressant de remplir cette grille. A chaque fois, les discussions qu'on a eu sur les journées formatives, sur la place centrale du référent de parcours, je crois qu'à un moment il faut arrêter de nous surcharger de grilles pour pouvoir évaluer des choses. Ce qu'on peut évaluer c'est si la personne a accès à des choses concrètes derrière mais après, sortie de l'isolement par exemple, on peut interpréter comme on veut. Et d'un entretien à un autre, on peut effectivement évaluer que la personne est sortie de l'isolement aujourd'hui mais la fois prochaine on va évaluer qu'elle est retombée dans l'isolement.

Myriam Albet : Ce que je peux vous proposer, j'ai un comité technique en décembre, est de demander aux financeurs ce qu'ils souhaitent comme informations. Quels sont les impondérables ? Parce que les membres du comité technique ont changé, les membres du comité de pilotage aussi et c'est quand même à eux, financeurs de la Mission, de décider. Suite à leur positionnement, on fera des groupes de travail. Concernant les grilles, aux vues de la problématique des doublons, je pense qu'il faudra que les grilles ne soient pas anonymées. Je ne vois pas d'autre solution.

On voulait aussi avec Catherine vous parler des témoignages et de l'évaluation faite par les participants sur la proposition culturelle. Ainsi par exemple la Mission locale de Lyon a créé des outils pour que les personnes auto-évaluent les actions qu'on leur propose. Cela me semble très intéressant, on met les participants au cœur du dispositif. Les témoignages sont très intéressants. Je m'aperçois que parfois, plutôt que prouver de l'intérêt des actions avec l'étude d'impact, qu'une personne vienne témoigner à l'oral ou que nous ayons des témoignages écrits, bien sûr autorisés par les personnes, ont plus d'impact que les chiffres que je peux expliciter. On avait cela à vous proposer comme pistes de travail. Cette idée d'auto évaluation me semble très pertinente en ce moment où les pouvoirs publics nous parlent de conseils citoyens, de remettre la participation au cœur des dispositifs, de la démocratie participative... Cela mérite à mon sens un travail en collectif sur ces questions. Catherine, tu peux peut-être témoigner, est-ce que ce type d'évaluation représente une grande charge de travail ?

Catherine Chaudron : Après, on peut peut-être penser à un outil d'évaluation en commun. Petit questionnaire, petit smiley par exemple, que chacun donne après la sortie culturelle ou après l'action, et on le renvoie à la MIC et c'est la stagiaire évaluation qui dépouille les résultats. Car ce qui est compliqué dans une évaluation, c'est dépouiller et faire le bilan mais là c'est toi qui le fera.

Vincent Beley : La piste de l'auto évaluation me semble effectivement intéressante. Pour les actions qui ne font pas l'objet d'un financement spécifique, cela me semble une très bonne piste.

Catherine Chaudron : C'est vrai qu'on a souvent l'habitude de parler à la place des individus et, à vous entendre, c'est aussi ce que l'on fait à travers cette grille.

Myriam Albet : **Donc on pourrait imaginer que je demande à mon comité technique de définir les items d'évaluation, de quoi les pouvoirs publics ont besoin, de proposer cette auto évaluation qui me semble vraiment importante puis de faire des groupes de travail en fonction de ce qui sera décidé.**

Marie-Eve Peguy : Moi je repensais à la grille en me demandant si cela ne serait pas intéressant qu'on y réfléchisse dans un autre sens. C'est-à-dire faire une entrée par type d'action c'est-à-dire une entrée par le support comme par exemple sortie culturelle, médiation etc. Cela n'empêche pas que quand la personne participe à une action, si elle ne fait qu'une seule sortie, il y aura moins d'impact, si elle ne va qu'une fois à l'Opéra, on ne peut pas dire qu'elle a repris confiance en elle. Donc cela nous met moins en porte-à-faux. Ou alors on se dit qu'on maintient une grille comme celle-là, et sur du binaire 0/1 on a une case 0 soit non évalué, parce que n'a fait qu'une sortie. Et donc là on reste plus modeste quant à nos enjeux. On dit qu'on ne peut mesurer quand ils ne font qu'une seule sortie. Peut-être que c'est l'entrée de la grille qu'il faut repenser, mais cela va dépendre de ce que le financeur, le politique, il attend. Cela n'empêchera pas qu'il y ait de la redondance. Il y en a qui vont faire des sorties avec la mission locale et participer à un processus de création et qui vont peut-être faire un stage... dans ce cas là, on ne mesure pas tout à fait la même chose. On mesure à partir de ce qui est proposé. Et de se dire par exemple qu'il y a intérêt pour les années qui viennent par exemple de mettre l'accent sur la sortie. Ou on se rend compte que les effets sont beaucoup plus importants sur de la pratique artistique, et donc là il faut mettre le paquet. Donc la question c'est comment on veut aborder la thématique. Pour ce qui est du smiley en sortie culturelle, là c'est pareil, à mon avis, on a du boulot. Je suis pas sûre qu'en sortant d'un spectacle on soit tout de suite en mesure d'évaluer sa mobilité etc. Cela repose la question du support. Quelqu'un qui est dans un processus créatif long, effectivement à la fin il va dire c'est super, il va le dire à son conseiller. Quelqu'un avec qui on sort timidement une fois, deux fois, voir un spectacle, c'est impossible de leur dire à la fin, on vous fait passer le questionnaire en plus de signer la feuille de présence. Parce que là, la sortie culturelle elle devient une injonction à quelque chose qui nous met en porte-à-faux dans le relationnel qu'on veut établir avec eux. Là aussi, il faut réfléchir. Je suis POUR l'évaluation participative des stagiaires mais réfléchissons bien à la méthode.

Vincent Beley : Je suis d'accord avec toi. Je rajouterai en plus, on a déjà du mal à évaluer les dispositifs d'emploi et d'insertion qui coûtent beaucoup plus chers que cela. Et on n'enquiquine pas trop les acteurs sur l'évaluation. Effectivement, **on arrive à un paradoxe c'est-à-dire que là où on met le moins de fonds publics, culture&insertion, on va demander des milliards de grilles, d'informations alors que le coût global est très faible.** Donc effectivement, restons modestes. Ce qu'il faut quand même c'est le nombre de bénéficiaires. Il faut distinguer les grilles d'évaluation pour l'ensemble des actions Culture&Insertion. Je retiens aussi la piste de l'auto évaluation. Et sur les bilans tripartites, moi j'appelle cela de mes vœux mais j'ai bien conscience que déjà, lorsqu'on finance une entreprise d'insertion, on a déjà du mal qu'un référent de parcours que nous finançons, vienne au bilan tripartite donc j'imagine bien que l'action culture, pas financée... **Donc moi je retiens vraiment qu'on définisse clairement ce qui**

est attendu en termes d'évaluation, qu'on ne rajoute pas une usine à gaz dans tout ce qui est périphérique pour ce qui est ailleurs financé, qu'on travaille sur l'auto évaluation et qu'on ne mélange pas tous les supports.

Myriam Albet : Juste pour compléter sur les différents supports, vous verrez dans l'étude d'impact complète qu'il y a quand même une étude en fonction du type de support et de type de public que je n'ai pas présenté tout à l'heure. Nous faisons déjà les distinctions.

Marie-Eve Peguy : Alors très bien, cela veut dire qu'il faut qu'on continue dans ce sens là.

Myriam Albet : Vous recevrez tous, avec la restitution des échanges de ce jour, l'étude d'impact dans son intégralité et vous verrez ce qu'on tire de l'étude pour que vous voyez ce que vous, il vous semble intéresser d'observer car il y a le point de vue des financeurs mais il y a aussi vous, acteurs de l'insertion ce qui vous intéresse parce que le nez dans le guidon cela me semble intéressant que vous puissiez évaluer votre propre pratique. Et après il y a une question de temporalité et je pense qu'il faut réduire le temps que vous passez sur l'évaluation pour avoir davantage de temps pour l'action. C'était l'objectif de cet atelier. Après, nous avons réfléchi pour cet atelier d'une façon qui n'était peut-être pas la bonne mais l'intérêt, c'est surtout que l'on puisse échanger sur ces questions tous ensemble. C'était vraiment l'objectif fixé pour cette après-midi. Ce qui est intéressant c'est ce qui c'est dit aujourd'hui et comment on va rebondir derrière.

Marie-Eve Peguy : On dit pas ça Myriam. On ne dit pas que la méthodo n'était pas bonne mais plutôt de l'alléger.

Myriam Albet : Oui, ce qui est important c'est d'avoir discuté sur ce que nous allons travailler en 2015. Le temps étant écoulé, on va arriver au temps de la restitution des différents ateliers. Sur cet atelier Alban et Vincent doivent faire la synthèse. Moi ce que j'aimerais c'est qu'on cale rapidement un temps de travail pour poursuivre nos réflexions. En amont, que vous ayez étudié la grille actuelle afin que vous arriviez avec des idées, des propositions... Il s'agira, après le comité technique de décembre de faire des propositions en comité de pilotage qui devrait se dérouler mi mars. Il faudrait qu'à ce moment là nous soyons force de propositions. Tout le monde est OK là-dessus ?

Oui collectif de l'assemblée.

Restitution des ateliers en plénière

Myriam Albet : Atelier «Mieux évaluer »

Compte tenu des contraintes horaires, on va se donner 5 à 7 minutes de restitution par atelier. Je vais commencer, ayant été chargée de faire la restitution de l'atelier « évaluation ». Il y a eu des débats très intéressants puisque actuellement nous disposons d'une grille qui ne fait pas l'unanimité, qui est très complexe, très longue à remplir, une double page A3 et donc la question que nous posons aujourd'hui avec Catherine Chaudron en charge de cet atelier, c'était : Est-il possible de simplifier la grille ? les financeurs ont-ils besoin de toutes ces informations ? On nous demande obligatoirement dans le cadre de la Mission insertion culture la mesure de l'impact des actions culturelles et artistiques sur chaque parcours individuel, c'est le cadre de la mission, cadre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2014. Nous sommes en

période de renégociation de pas mal de nos cadres d'intervention, est-ce que la façon dont on évalue jusqu'à présent tient la route ou pas ? Dans les échanges qu'on a eus, on s'est très vite rendu compte que les items n'étaient pas entendus de façon uniforme, que c'était un peu compliqué. On s'est rendu compte aussi qu'une personne pouvait apparaître sur plusieurs grilles du fait des actions partenariales. On a eu notamment l'exemple de jeunes suivis par la Mission locale orientés sur une formation « compétences premières » du Tremplin Anepa dans le cadre du défilé qui pouvaient être valorisés par la mission locale et par le tremplin Anepa ce qui pose quand même un gros soucis. Donc, on s'est demandé s'il fallait **arrêter d'anonymer les grilles** que vous me transmettez alors que nous les avons anonymées il y a 2 ou 3 ans pour être en conformité avec la loi informatique et libertés, dans un soucis juridique mais aussi éthique. Quid donc de rendre ces grilles à nouveau nominatives. On a aussi discuté de **la définition de nos items**. Par exemple, comment définir isolement ? Met-on tous la même définition derrière ? Est-ce que nous avons tous la même définition de la mobilité ? On parle d'habiletés sociales. Quelle est notre définition. Faut-il faire des ateliers de travail pour être tous d'accord sur la définition de ces termes. Aura-t-on le temps de le faire ? Pour ma part, je n'en suis pas certaine mais cela pourrait être une démarche intéressante. Après nous avons parlé aussi de **l'auto évaluation**. Démocratie participative, on nous parle des conseils citoyens, des personnes actrices de leur devenir... ne faut-il pas faire évaluer les actions par les personnes qui en bénéficient ? La démarche est menée actuellement par la mission locale de Lyon. Les jeunes, pour chaque sortie, remplissent une mini fiche un peu sympa avec des smiley, pour dire : cela m'a plu, cela ne m'a pas plu, je veux aller plus loin avec cette institution culturelle. Là on n'a fait qu'une sortie, j'aimerais bien passer à la pratique... On leur demande vraiment leur avis. Dans le but de **construire nos projets en nous fondant sur la demande**. Car nous sommes toujours dans la démarche de partir de l'offre culturelle et nous on essaie de tricoter avec. **Ce qui serait intéressant c'est peut-être de partir des besoins de l'insertion**. Après il y a eu l'idée de modifier l'entrée dans la grille, non pas par participant mais par type d'action. On a vu tout à l'heure qu'il y avait 4 types d'actions (la sortie collective, la médiation, la pratique et le volet RH). Est-ce que la grille doit partir du type d'action puisque les impacts ne sont pas les mêmes. L'impact d'une sortie à l'Opéra ne peut être comparable à celui par exemple d'ateliers de 6 mois au théâtre de l'iris. On s'est aussi posé la question d'à partir de quand on mesure un impact. Une sortie ? 2 ? 10 ? Toutes ces questions restent ouvertes. On a conclu que pour les financeurs il fallait à minima le nombre de participants. Le nombre d'habitants CUCS. Mais faut-il une seule grille ? Faut-il mettre en place des grilles différentes selon si on est financé ou pas ?

Beaucoup de questions restant ouvertes, ce que j'ai proposé, c'est de faire part au comité technique avec Vincent et Alain Blum de ce qui s'est dit aujourd'hui. De voir avec ce comité technique des financeurs auquel est associé les PLIEs et missions locales quelles sont leurs attentes. J'organiserai un atelier de travail en janvier-février pour que nous nous mettions d'accord sur un outil d'évaluation qui convienne aux attentes des financeurs et aux professionnels.

Le fruit de notre travail pourra être présenté en comité technique 2015 puis, peut-être, en comité de pilotage.

J'espère n'avoir rien oublié. Quelqu'un veut compléter ? non ? On va donc passer à la restitution de l'atelier « communication : les outils ».

Magali Maure : Atelier « communication : les outils »

Nous nous avons travaillé sur la communication et les outils de communication pour pouvoir annoncer des actions culturelles et artistiques à l'ensemble des bénéficiaires.

On a travaillé en premier sur l'idée d'avoir une charte graphique commune » avec une identification visuelle commune. **L'idée d'avoir une identification commune a été retenue par tous**. Après c'est plus l'intitulé qui a posé question. On a vu des propositions sur le power point du type « ici on fait de la

culture », « ici on fait de l'insertion » et on était tous à peu près d'accord que ce n'était pas la bonne solution puisque quelque part si on identifie l'insertion, cela stigmatise trop les personnes puisqu'on les met dans une case. Déjà qu'ils ne se sentent pas très bien en général psychologiquement, cela les rabaisse encore plus. Le fait d'afficher le mot « culture » cela peut aussi générer des formes de peur auprès des publics qui vont voir la culture comme quelque chose réservé à une élite, à des intellectuels et donc pas à eux. Du coup, il va falloir faire un gros brainstorming pour la recherche du nom. L'idée de la charte graphique commune a été acceptée par certains. Certaines structures n'ont pas la connaissance, les outils, le temps de créer soi-même des outils de com et donc la **proposition qui a été faite d'avoir une mise en page et un outil qui soit facilement réutilisable par les autres** en n'ayant qu'un insert de titre, avec la date et un visuel qui identifie l'atelier et le logo de la structure qui porte l'action a été validé par tous car nous sommes tous d'accord. Après c'est vrai que des personnes, dont je fais partie, nous nous sommes un peu opposé à cela car quand on fait partie d'une structure qui a déjà une charte graphique que cela soit une EI comme nous ou un Opéra... on n'a pas envie qu'on vienne casser cette charte graphique car cela peut être compliqué. Donc l'idée est de trouver un compromis entre les deux. Donc un modèle commun mais qui ne nuise pas aux structures qui ont déjà un modèle. Du coup on en est arrivé à la **création d'un bandeau qui serait la mise en commun quelle que soit la structure (outillée ou pas) et de créer une mise en page pour ceux qui n'ont pas les outils ou le temps de le faire.** Ce qui va être compliqué est de **définir un titre sans utiliser le mot « insertion » ni le mot « culture ».** Une personne a proposé de créer une forme plutôt qu'un nom, une forme géographique pour identifier le territoire concerné. On a évoqué le logo de la charte de coopération culturelle qui est bien fait puisque vous avez ces trois « C » de chaque mot qui s'entrelacent qui évoquent un petit peu le logo des jeux olympiques. C'est vraiment l'idée d'un travail ensemble, d'une coopération. Et en plus de ce bandeau, quelque chose qui personnalise la structure. C'est un peu compliqué.

Après on a eu une présentation des différents supports que l'on peut utiliser pour communiquer sur les actions ou événements qu'on peut proposer. Cela je pense que cela a été utile à tout le monde. L'idée c'est d'arriver à utiliser les différents canaux car on n'a pas tous accès aux mêmes canaux. Par exemple le **SMS** c'est bien mais tout le monde n'a pas un portable, **internet** c'est bien mais tout le monde n'a pas internet. **L'affiche reste l'outil qui marche. Après, ce qu'on a tous constaté c'est que l'outil c'est bien mais quelque soit le support utilisé (l'affiche, le tract, le mail, le sms) il faut toujours, toujours qu'une explication soit donnée** soit par le référent qui porte l'action avec sur l'affiche, le tract, ses coordonnées afin que la personne puisse l'identifier. Soit que la personne qui est à l'accueil de la structure puisse bien maîtriser le projet et le renseigner. L'important c'est, quelque soit le support, de donner des explications orales.

Après, quand on crée une affiche on a pris plusieurs exemples d'affiches ou tracts pour essayer de montrer tous **les différents indispensables à faire figurer sur vos outils de Com :**

Déjà votre logo pour qu'on vous identifie.

Ensuite ce qui est important c'est d'avoir une photo, une illustration qui permette de comprendre tout de suite de quoi il s'agit plutôt que du texte.

Après ce que j'ai conseillé aux personnes qui n'ont pas forcément l'habitude d'utiliser cela c'est dès que vous faites une sortie, une animation, alors bien sûr il faut demander l'autorisation aux personnes avant et faire signer une autorisation du droit à l'image, mais il faut bien penser à faire une photo de façon à collecter un petit vivier de photos que vous pouvez ensuite réutiliser pour vos affiches. Sinon, utilisez les partenaires culturels qui ont tous des visuels qui peuvent illustrer l'action : un opéra, une pièce de théâtre etc.

Bien sûr, donnez le contact de la personne qui porte l'action, l'adresse précise du lieu de l'action, les accès aussi avec si possible un plan TCL, si c'est gratuit ou donner le prix.

Enfin les financeurs et les modalités d'inscription.

Il peut aussi être intéressant de noter les différents dispositifs de tarification. Il serait bien de les afficher à l'accueil et dans les bureaux des conseillers. On a parlé de la CARTE M'RA, du dispositif Culture Pour Tous par exemple.

Et aussi les aides à la mobilité. Les différentes solutions d'abonnement aux TCL ou TER.

Le dernier point évoqué est de créer un programme commun.

Myriam Albet : Oui, cela fait référence au journal qu'a créé Marianne à l'Espace créateur de Solidarités. J'avais proposé de le faire circuler voire que nous fassions un programme commun mensuel. Donc l'idée a été validée et il nous faudra la mettre en œuvre.

Alain me fait signe qu'il nous faut clôturer les débats. Sachez que vous recevrez tous dans les prochaines semaines la restitution de nos échanges, l'étude d'impact et les PowerPoint diffusés aujourd'hui. Je vous proposerai également des ateliers pour poursuivre nos travaux : atelier « mieux communiquer », atelier « mieux argumenter », atelier « mieux évaluer ».

Un dernier mot de Philippe Armand en lien avec l'évaluation.

Philippe Armand : Oui, tout à l'heure j'ai oublié de vous en parler. Suite au théâtre forum, on vous enverra par mail un petit document qui vous pose 2/3 questions sur le théâtre forum et ce que vous avez vu et pu confronter, échanger. Ce que cela a pu susciter en vous comme réflexions, réactions. Donc l'idée c'est de pouvoir capitaliser, d'avoir toutes vos réactions sur un document qui est anonyme. Myriam va vous l'envoyer. Moi je fais la compilation et je revoie le document à Myriam sans les noms. Voilà. Merci.

Myriam Albet : Merci à tous pour votre implication, votre participation et je vous propose de poursuivre nos échanges de façon informelle autour du verre de l'amitié que nous offre le Grand Lyon. Le buffet est ouvert !